

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 6 MARS 2017

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'hôtel de ville de Clermont, le 6 mars 2017 à 20 heures.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Luc Cauchon, conseiller*
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Réal Asselin, conseiller
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire Jean-Pierre Gagnon

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR **RÉSOLUTION NO. 11019-03-17**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE l'ordre du jour présenté soit adopté en conservant la mention « affaires nouvelles ».

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation de procès-verbal** de l'assemblée extraordinaire du 23-02-2017
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Demande d'assistance financière pour la Fête nationale 2017
 - 5.2 Délégation et représentation
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
 - 7.1 Permis d'enseigne – 106 boulevard Notre-Dame
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
 - 9.1 Politique de tarification loisirs 2017-2018
- 10. Avis de motion et règlements**
- 11. Comptes**
 - 11.1 Ratification des déboursés et salaires de février 2017
 - 11.2 Autorisation de paiement des comptes à payer au 28 février 2017
- 12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL **RÉSOLUTION NO. 11020-03-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 23 février 2017 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19)

4. APPEL D'OFFRES ET SOUMISSIONS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 DEMANDE D'ASSISTANCE FINANCIÈRE POUR LA FÊTE NATIONALE 2017
RÉSOLUTION NO. 11021-03-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN ET DUMENT RÉ-SOLU QUE monsieur Luc Cauchon, conseiller municipal de la Ville de Clermont soit autorisé à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2017.

**5.2 DÉLÉGATION ET REPRÉSENTATION
RÉSOLUTION NO. 11022-03-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont accepte la délégation suivante :

- Le Domaine Forget 360 \$
Festival International du Domaine Forget 2017

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

**7.1 INSTALLATION D'ENSEIGNE – 106 SUITE 600 BOUL. NOTRE-DAME
RÉSOLUTION NO. 11023-03-17**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont pris connaissance d'une demande de PIIA concernant l'installation d'une enseigne sur le mur avant du bâtiment au 106, suite 600, boulevard Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE tout projet d'affichage fait partie intégrante du PIIA et doit obtenir l'aval du comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme estiment que le projet respecte les critères et objectifs du Règlement relatif aux PIIA # VC-434-13;

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution no. 2017-03-433 les membres du comité consultatif d'urbanisme recommandent au conseil municipal l'acceptation de la demande de permis d'installation d'une enseigne au mur au 106, suite 600, boulevard Notre-Dame;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE le conseil municipal de la Ville de Clermont accepte la demande de permis d'installation d'une enseigne au mur au 106, suite 600, boulevard Notre-Dame.

QUE la présente résolution soit adressée à M. Julien Lavoie

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

**9.1 POLITIQUE DE TARIFICATION LOISIRS 2017-2018
RÉSOLUTION NO. 11024-03-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉ-SOLU QUE la Ville de Clermont adopte la politique suivante concernant la tarification 2017-2018 :

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 6 MARS 2017

COÛT D'INSCRIPTION TERRAIN DE JEUX « RÉGULIER »

Pour les résidents	PRIX ÉTÉ	PRIX SEMAINE	Pour les Non-résidents	PRIX ÉTÉ	PRIX SEMAINE
1 ^{er} enfant	180 \$	45 \$	1 ^{er} enfant	215 \$	55 \$
2 ^e enfant	150 \$	40 \$	2 ^e enfant	190 \$	50 \$
3 ^e enfant	80 \$	20 \$	3 ^e enfant	100 \$	25 \$

COÛT ADDITIONNEL POUR SERVICE DE GARDE

Pour les résidents	PRIX ÉTÉ	PRIX SEMAINE	Pour les Non-résidents	PRIX ÉTÉ	PRIX SEMAINE
1 ^{er} enfant	80 \$	25 \$	1 ^{er} enfant	85 \$	30 \$
2 ^e enfant	45 \$	15 \$	2 ^e enfant	55 \$	20 \$
3 ^e enfant	25 \$	5 \$	3 ^e enfant	30 \$	10 \$

COÛT D'INSCRIPTION SOCCER U6 à U10

Pour les résidents	PRIX	Pour les non-résidents	PRIX
1 ^{er} enfant :	75 \$	1 ^{er} enfant :	80 \$
2 ^e enfant :	70 \$	2 ^e enfant :	75 \$
3 ^e enfant :	60 \$	3 ^e enfant :	65 \$

COÛT D'INSCRIPTION SOCCER U12 à U16

Pour les résidents et les non-résidents	PRIX
Soccer U12 à U16	*plus frais applicables *75 \$

COÛT D'INSCRIPTION CAMP SPORTIF

Pour les résidents et les non-résidents	PRIX
Enfant inscrit au terrain de jeux ou au soccer :	40 \$
Enfant non-inscrit au terrain de jeux ou au soccer :	50 \$

COÛT D'INSCRIPTION BALLE RAPIDE

Pour les résidents et les non-résidents	PRIX
Balle rapide	*plus frais applicables (costume, casquette) *75 \$

LOCATION

PRIX

Terrain de balle-molle pour adultes (<i>pour la saison</i>)	Par équipe :	110 \$
Terrain de balle-molle aux équipes adultes (<i>partie amicale</i>)	Par partie :	30 \$
Lance-balles automatique aux équipes adultes * (<i>pour la saison</i>)	Par pratique :	15 \$
	Par équipe :	50 \$

* Sur le terrain de balle de Clermont, seulement les équipes d'âge mineur et les équipes adultes féminines peuvent utiliser le lance-balles (résolution no. 4871-08-91)

Gymnase de l'École Laure-Gaudreault

Activités sportives (location minimum 2 heures)	Par heure :	25 \$
Activités spéciales (fête d'enfants ou autres)	1 ^{ère} heure :	50 \$
	Heures add. :	20 \$

Chalet des loisirs (grande salle)

Activités sportives	Par heure :	20 \$
Activités spéciales (fête d'enfants, baptême ou autres)	1 ^{ère} heure :	50 \$
	Heures add. :	20 \$

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 6 MARS 2017

COÛT DE LOCATION ET D'ENTRÉE À L'ARÉNA POUR LA SAISON 2017-2018

Coût d'entrée aux séances de patinage		PRIX
	Par personne :	
Lundi au Vendredi en après-midi :		Gratuit
Soirs et fins de semaine :		3 \$
Samedi après-midi (<i>17 ans et moins</i>)		Gratuit
N.B. : Pour les jeunes de 4 ans et moins accompagnés d'un parent :		Gratuit
Hockey libre adultes		
Lundi au vendredi p.m. :	Par personne :	5 \$

Location pour activités sur glace		
Le coût horaire de la location de glace :	Par heure :	250 \$

Afin de promouvoir les activités sur glace pour la clientèle de Charlevoix et de favoriser l'activité physique chez les jeunes, le coût de location de glace pour les jeunes et les résidents de Charlevoix est établi ainsi :

Lundi au vendredi	23 h à 17 h	110 \$
	17 h à 23 h	160 \$
Samedi et dimanche	23 h à 8 h	110 \$
	8 h à 23 h	160 \$

Activités pour les jeunes (18 ans et moins et les groupes composés exclusivement d'étudiants à temps plein)		90 \$
---	--	--------------

Activités spéciales		
▪ Club de patinage artistique, Hockey Jeunesse, Association du Hockey-Mineur de Charlevoix-Ouest :		90 \$
▪ École de Hockey :		90 \$
▪ Programme études sport – Commission Scolaire Charlevoix (heures de classe régulière) :		35 \$
▪ Tournoi d'adultes :		120 \$
▪ Tournoi scolaire :		50 \$
▪ Tournoi de curling Challenge Casino		6 500 \$

Location d'équipement de hockey à l'Aréna

a) Équipement de gardien de but au complet		
▪ pour la saison :		200 \$
▪ pour une fin de semaine de tournoi à l'Aréna :		50 \$
▪ pour une location (une utilisation)		20 \$
b) Une paire de jambières de gardien de but :		10 \$
c) Une paire de mitaines de gardien de but :		6 \$
d) Autres pièces d'équipement de gardien de but :		3 \$
e) Chandail :		2 \$
f) Bas :		2 \$
g) Set de chandails :		25 \$
h) Set de chandails :		
aux organismes qui organisent une activité à l'aréna avec responsabilité de nettoyage :		Gratuit

Tarifs de location de l'aréna pour les activités hors saison		PRIX
A) Pour les groupes à but non lucratif de Clermont		
▪ pour les jours de spectacle ou d'activités de 8 h à 1 h am	Par jour :	600 \$
▪ pour les jours de préparation et de remise en ordre, un montant de 30 \$ / heure sera chargé lorsqu'un employé supplémentaire est appelé		
B) Pour le Salon de l'industrie et du commerce		3 500 \$
<i>Donnant accès à l'aréna durant 7 jours</i>		
C) Pour les autres groupes		
▪ pour les jours de spectacle ou d'activités de 8 h à 1 h am	Par jour :	1 000 \$
▪ pour les jours de préparation et remise en ordre (heures à déterminer)	Par jour :	700 \$

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 6 MARS 2017

LOCATION DE MACHINERIE - ZAMBONI *

Une journée

PRIX

****125 \$**

Plus de 3 jours

Par jour :

****100 \$**

*Les frais de transport et d'aiguisage des couteaux (si requis) sont assumés par le client **Plus les taxes applicables

Une somme supplémentaire de 30 \$ l'heure s'applique automatiquement le samedi et le dimanche pour le surnuméraire appelé à entrer.

De plus, une somme de 30 \$ l'heure peut être applicable pour toute heure supplémentaire non fixée au contrat et qui nécessite l'emploi d'un surnuméraire.

Les taxes provinciales et fédérales sont incluses, si applicables sauf pour la location de la Zamboni.

10. AVIS DE MOTION ET RÉGLEMENTS

11. COMPTES

11.1 RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET SALAIRES DE FÉVRIER 2017 RÉSOLUTION NO. 11025-03-17

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste des déboursés et des salaires du mois de février 2017;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON ET DUMENT RÉSOLU de ratifier les déboursés de février 2017 au montant de 113 172,36 \$ ainsi que le versement des salaires de février 2017 pour un montant total de 60 988,34 \$ et portant le numéro de pièce P1-2017-03-06.

11.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES À PAYER AU 28-02-2017 RÉSOLUTION NO. 11026-03-16

ATTENDU QUE le conseil municipal a pris connaissance de la liste suggérée de paiement des comptes à payer de février 2017 ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de février 2017 et autorise la directrice générale ou son remplaçant à procéder au paiement des comptes au montant de 99 016,51 \$ certificat de crédit disponible portant le numéro 2017-03-2251 et portant le numéro de pièce P1-2017-03-06.

Je, soussignée, certifie par les présentes, qu'il y a des crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense décrite par la présente résolution est projetée par le conseil.

Certificat de crédit no. 2017-03-2251

Directrice générale et secrétaire-trésorière

12. DIVERS ET PÉRIODE DE QUESTIONS

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU LUNDI 6 MARS 2017

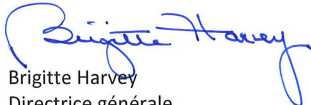
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 11027-03-17**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER RÉAL ASSELIN QUE
l'assemblée soit levée à 20 h 06.

Jean-Pierre Gagnon
Maire

Brigitte Harvey
Directrice générale

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale